

**2012/4888 - Lyon 1er - 5e - 8e - Autorisation donnée à la Société Alliade de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires aux opérations de réhabilitation des bâtiments de logements à détacher des groupes scolaires Victor Hugo sis 26 rue Ornano - N° EI 01003 - Albert Camus sis 19 montée du Télégraphe - N° EI 05005 et Jean Giono sis 14 rue Stéphane Coignet - N° EI 08012.** (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 08/10/2012, p. 23)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

**Mme GAY Nicole**, rapporteur : Ce dossier est important puisqu'il s'agit de donner l'autorisation à la Société Alliade de déposer des permis de construire pour la réhabilitation des bâtiments de logements d'instituteurs, selon trois baux emphytéotiques d'une durée de 65 ans que nous passerons dans un prochain Conseil municipal.

Le premier bâtiment de logements est celui situé au 26 rue Ornano, 11 logements au groupe scolaire Victor Hugo dans le 1<sup>er</sup> ; un autre de 11 logements 19 montée du Télégraphe, pas loin du groupe scolaire Albert Camus dans le 5<sup>e</sup> ; le dernier de 13 logements- 14 rue Stéphane Coignet, à côté du groupe scolaire Giono dans le 8<sup>e</sup>.

C'est après un gros travail d'identification des logements et bâtiments déjà commencé dans le mandat précédent par Yves Fournel, Henri Jacot et Louis Lévéque, sous votre responsabilité, Monsieur le Maire, que nous arrivons à de premiers bâtiments, après avoir proposé un cahier des charges à des bailleurs sociaux, susceptibles d'être libérés en vue d'une affectation pour du logement social et prochainement pour du logement étudiants.

Une première tranche d'affectation vous est ainsi proposée aujourd'hui et nous en sommes très satisfaits.

**M. RUDIGOZ Thomas** : Monsieur le Maire, chers Collègues je n'ai plus grand chose à rajouter après ce que vient de dire Nicole et avant ce que va dire Yves Fournel puisqu'en plus, ce sont les deux Adjoints qui ont suivi tout particulièrement ce dossier qui a été un dossier long mais qui a abouti et qui est un très beau projet que le Groupe Centre Gauche Démocrate votera.

C'est un projet qui va concerter 35 logements sociaux. C'est un dispositif très pertinent qui s'ajoute à l'ensemble de la politique de logements que peut mener la Ville et le Grand Lyon. Bien sûr, on pourrait dire que c'est une goutte d'eau dans l'océan puisqu'on parle de 35 logements mais à terme, sur l'ensemble du patrimoine des écoles, cela représentera presque une centaine de logements, comme me le rappelait Yves Fournel. Cela concerne les écoles Victor Hugo, Jean Giono et Albert Camus. Je sais aussi que Mme Pesson, Maire du 5<sup>e</sup>, est très attachée à ce dossier.

Dans la prochaine étape, il y aura d'autres écoles qui sont, je crois, les écoles Charles Péguy, Alain Fournier du 8<sup>e</sup> et l'école des Gémeaux dans le 5<sup>e</sup>.

Dans cette période de crise du logement, on voit que la Ville est active et c'est un dispositif de plus qui s'ajoute à l'ensemble de notre panel en matière de création de logements. Nous voterons avec enthousiasme ce rapport.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)